
ORDRE du JOUR

Conseil communautaire du 22 SEPTEMBRE 2022

- **Renouvellement partiel de l'Exécutif avec élections, suite à la démission de deux élus.**

- **I - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION - rapporteur : Monsieur PARIZOT**
 - 1.1. Participation au financement de la 11ème enquête sur les comportements d'achat des ménages
 - 1.2. Avis conforme du Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône pour les ouvertures dominicales 2023 des commerces de détail

- **II - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS - rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**
 - 2.1. Approbation de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU applicable sur la commune de Limas

- **III - TRANSPORTS ET VOIRIE - rapporteur : Monsieur RONZIERE**
 - 3.1. Plan Vélo - Modification du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos et vélos à assistance électrique (VAE)

- **IV - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENT - rapporteur : Monsieur ROMANET-CHANCRIN**
 - 4.1. Contrat d'Objectifs Territorial (COT): gouvernance et équipe mobilisée
 - 4.2. Schéma Directeur des Energies : sollicitation d'une aide financière auprès de l'ADEME

- **V - EAU ET ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET RIVIERES - rapporteur : Monsieur DUMONTET**
 - 5.1. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
 - 5.2. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif sur la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône - **rapporteur : Monsieur LONGEFAY**
 - 5.3. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune d'Arnas
 - 5.4. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune de Blacé
 - 5.5. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour les communes d'Arnas (ZI Nord), Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône

- 5.6. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune de Jassans-Riottier
- 5.7. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour les communes de Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais
- 5.8. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Julien

- VI - COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS - rapporteur : Monsieur PERRIN

- 6.1. Rapport annuel 2021 sur les coûts et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers

- VII - PROJETS ET RENOUVELLEMENT URBAIN - rapporteur : Monsieur RAVIER

- 7.1. Avenant à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbaine de Belleruche: Ajustement mineur n°1

- VIII - FINANCES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 8.1. Approbation du règlement intérieur de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 8.2. Attribution d'un fonds de concours d'investissement à la commune de Jassans-Riottier pour la création d'une aire de co-voiturage.
- 8.3. VELOURTE V50 et liaisons cyclables: Convention de subvention accordée par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets France Relance-Aménagements cyclables 2022

- IX - RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 9.1. Mise en place du forfait mobilités durables
- 9.2. Adhésion au dispositif du Centre de gestion du Rhône de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

- X - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 10.1. Approbation des modalités de renouvellement partiel de l'Exécutif de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- 10.2. Dissolution du Pôle métropolitain - Sollicitation d'un arrêté de fin de compétences
- 10.3. Débat sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes relatif à la gestion de la CAVBS pour les exercices 2015-2021.
- 10.4. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT
- 10.5. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire
- 10.6. Désignation d'un représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône au Syndicat Mixte du Beaujolais